

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° DE_040_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	7	9
Date de la convocation : 01/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur Sébastien RAYNAUD.

Présents : Sébastien RAYNAUD, Valérie CARLES, Nicolas LACHAZE, Chantal MOMMALIER, Julien MOMMALIER, Quentin DELPRAT, Gaétan MIECAZE

Représentés : Stéphanie CUEILLE représentée par Nicolas LACHAZE, Laura GAILLARD représentée par Valérie CARLES

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Valérie CARLES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Rénovation de la salle des fêtes de la commune

Mr le maire expose au Conseil municipal les différentes propositions de rénovation de la salle des fêtes.

Après avoir délibéré, Le Conseil municipal décide :

- le devis de la société FARROUX pour la somme de 8 942.06 € TTC concernant la rénovation de la partie cuisine.
- le devis de la société KJM PEINTURE pour la somme de 17 599.64 € TTC concernant la rénovation de la salle.
- le devis de la société SARL DOULCET pour la somme de 10 174.10 € TTC pour le changement des portes de la salle.
- Mr le maire de prévoir cette somme au budget de la commune ainsi que les démarches à la recherche de subventions possibles à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Sébastien RAYNAUD
Président de séance

Madame Valérie CARLES
Secrétaire de séance


